



FISSURES maison cause construction TRAMWAY

Par **Lili2312**, le **22/11/2012** à **18:29**

Bonjour

J'habite une rue perpendiculaire à une dizaine de mètres de la grande route où il y a la construction de la voie pour le tramway , avec la station juste en bas... Depuis 15 jours, les murs , le sol vibrent... les verres tremblent dans les armoires etc...Grues poids lourds etc... passent à longueur de journée , déchargent des bennes devant chez moi... Soit! mais des fissures sont apparues dans mes plafonds (2/3 dans chaque pièce, plus 5/6 dans mon séjour!); J'ai contacté mon assureur, qui va se mettre en relation avec la société de construction du Tram! Comment prouver que les fissures sont causées par le tramway? Vont-ils me croire quand je dis qu'elles n'y étaient pas avant? Les travaux continuent j'ai peur que les fissures ne deviennent encore plus importantes... Merci de m'éclairer!

Par **chaber**, le **24/11/2012** à **15:50**

bonjour

De tels dommages nécessitent une expertise pour déterminer si les fissures sont imputables aux travaux, et surtout s'il y a risque d'aggravation.

Votre assureur ne peut-il pas missionner un expert?